

Compte rendu du conseil d'école du mardi 19 mars 2019

école		mairie		Parents d'élèves	
Nom	fonction	Nom	fonction	Nom	fonction
CORNUET Séverine	Directrice	ALENCON Alain	Maire adjoint	COUSINIE Marie-Julie	Titulaire
MONET Nathalie	Adjointe			QUESNOT Anaïs	Titulaire
FREMON Sandie	Adjointe			SAVI Cécilia	Titulaire
WICQUART Stéphanie	Adjointe			AUFFAN Alice	Suppléante
SANSAS Valérie	Adjointe	THIRION Patrick	Coordinateur enfance et jeunesse	RUDMANN Julie	Suppléante
RIBIER Morgane	Adjointe	CHAUSSENDE Stéphane	Directeur ALAE	CEREZO Gwendoline	Suppléante
Excusés : FORADADA Marie-Christine (atsem), Mmes MALBERT et BESSELIEVRE (parent élu)					
Absente : BARATA Amélie, GUBERT Chloé					

- Projet d'école

Nous travaillons sur l'évolution de notre carnet de suivi.

Le carnet de suivi est le document qui permet de suivre les apprentissages de l'enfant. Il s'adapte au rythme de chaque enfant. Il permet la mise en place d'une évaluation positive puisque n'y sont notés que les progrès de l'enfant. Il est remis aux familles 2 fois par an.

Nous avons voulu le faire évoluer pour les raisons suivantes :

- nous avons fait un gros travail sur les domaines de la langue et des mathématiques mais pour les autres domaines : science, espace, temps, arts nous utilisons un document qui ne correspond pas pleinement à ce que nous voulons mettre en place, et il y a un domaine qui n'est pas encore présent dans notre carnet : les activités physiques
- son utilisation demande une logistique importante. Il y a de très nombreuses étiquettes à photocopier, découper, classer, coller...
- nous avons eu une rencontre l'an dernier entre enseignantes de différentes écoles et un outil nous a semblé intéressant.

Nous travaillons donc actuellement à adapter cet outil au travail que nous avons fait.

Il s'agit d'un carnet de suivi informatisé. Il n'y aura plus toute la gestion et la manutention qu'il peut y avoir autour des étiquettes, il couvrira tous les domaines. Nous le remettrons aux parents soit avec une clé USB soit en format papier. Nous maintiendrons nos rencontres pour le remettre aux parents

- Prévision des effectifs rentrée 2019 :

Enfants nés en 2014 : 47 GS

Enfants nés en 2015 : 39 MS

Enfants nés en 2016 : prévus sur la liste : 41 PS

Soit un total de 127 enfants (seuil de fermeture à 112), donc des effectifs stables (128 cette année)

Cela fait à peu près 25, 26 enfants par classe.

Modalités d'inscription pour la rentrée prochaine :

Les inscriptions en mairie se feront entre le 15 avril et le 17 mai. L'information doit passer dans l'info ville des mois de mars-avril et des affichages sont mis en place.

La mairie se charge entièrement de l'inscription administrative et nous l'en remercions.

En ce qui concerne l'accueil à l'école, une réunion d'informations commune avec tous les parents, sans les enfants, aura lieu le vendredi 7 Juin. Les responsables du centre de loisirs seront aussi présents lors de cette réunion et il y aura aussi peut-être la responsable du LAEP qui présentera sa structure.

A la suite de cette réunion, une visite des locaux aura lieu lors de portes ouvertes. L'an dernier, elle s'est faite en présence des atsems: cela permet d'accueillir les nouveaux parents dans de bonnes conditions et qu'ils connaissent l'équipe éducative au grand complet.

Ce fonctionnement semble en tout cas convenir à tout le monde, sachant que la directrice reste disponible pour des accueils individuels.

Nous sommes en train également de réfléchir à une action « passerelle » entre l'école et le lieu multi-accueils. Les enfants de la crèche seraient accueillis dans les classes sur une ou deux demi-journées en fonction du nombre. Une rencontre dans ce sens a eu lieu ce matin avec Mme Joffre, maire adjoint à la petite enfance et une autre est prévue avec les responsables du lieu multi-accueil et du RAM pour finaliser ce projet.

- Coopérative scolaire

Différentes actions :

Galette : L'action de l'association des parents des enfants de la commune a permis 177 euros de bénéfices.

Marché de Noël : 632,18 contre 833,98 l'année dernière moins de bénéfices ... Cela s'explique par plus de dépenses pour le matériel, mais aussi pour le goûter que les enseignantes ont ajouté aux chocolats offerts par la mairie.

Photographe : C'était une année test puisqu'il y avait changement de photographe mais aussi de mode d'achat. Il y a eu plus de bénéfices que l'année dernière 800 cette année, contre 700 euros l'an dernier. Les parents ont un retour plutôt positif : simple d'utilisation et il y a plus de choix. Certains ont regretté de ne pas pouvoir avoir la fratrie avec l'école élémentaire. Ce ne sont pas mes mêmes photographes pour les 2 écoles mais on va essayer de remettre en place les fratries l'an prochain. Les parents demandent aussi la possibilité de faire des photos avec les enfants plus jeunes qui ne sont pas scolarisés, comme cela se faisait avant. La directrice rappelle que ce n'est pas une obligation, mais un service rendu aux familles, mais qu'on peut demander au nouveau photographe si c'est possible.

Il y a eu différentes dépenses notamment pour une découpeuse pour gagner du temps et grâce à une subvention de l'association des enfants de la commune, nous avons acheté du matériel de sport

La mairie propose 18,30 euros par enfant pour subventionner les classes de découverte sur plusieurs jours. Or à l'école maternelle il n'y a pas de sortie avec nuitée, du coup la municipalité rembourse sur facture des journées qui correspondraient à une sortie en classe de découverte.

Rappel : jusqu'à présent nous avons fait le choix de ne pas faire payer les sorties aux parents et entre la participation de la mairie et les différentes actions de la coopérative, nous nous sommes jamais privés de sortie à cause de cette contrainte.

- Utilisation des sommes alloués par la municipalité :

Nous avons plusieurs budgets alloués par la municipalité :

- un budget pour le bus pour nous rendre à la piscine de 1500 euros : nous en avons dépensé 1298
- un budget bus pour les sorties de 19 euros par élève soit 2470 euros, nous en avons dépensé 2088
- un budget pour les classes découvertes versé sur justificatifs de 18.30 par élèves soit 2379 euros, nous en avons dépensé 980
- un budget pour les fournitures scolaires de 52 euros par enfant soit 6760 euros dépensés comme suit :

* 30 euros par enfant (750 euros par classe) pour les fournitures et le matériel pédagogique de la classe

*7 euros pour le papier blanc à photocopier

*15 euros pour : le matériel commandé en commun : grandes feuilles pour peindre, papiers divers (affiche, crépon...), matériel pour plastifier, cahiers de liaisons...mais aussi les fournitures pour le bureau dont les cartouches d'encre qui coutent très chères (environ 400 euros par an).

- Travaux :

L'avancée des travaux est dans les délais, la livraison est prévue fin mai et la levée de réserve fin juin. La commission de sécurité passera début juillet après le retour du mobilier. La Décision définitive écrite devrait avoir lieu la première quinzaine d'août.

Les enfants vont pouvoir revenir déjeuner dans la salle de restauration dès demain (20 /03/2019)

Il y a eu beaucoup d'améliorations dans l'isolation ainsi que dans le renouvellement d'air dans chaque classe.

Question de parents :

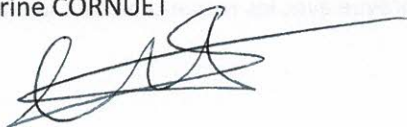
L'absence des enseignants : En cas d'absence d'une enseignante celle-ci prévient l'inspection dès qu'elle le sait. Entre 8h et 8h30 la secrétaire de l'inspection fait le point des remplacements et envoie ou pas quelqu'un à l'école en fonction des priorités. C'est la raison pour laquelle nous pouvons rarement annoncer à l'avance si une enseignante va être remplacée ou pas. Lorsque l'enseignante n'est pas remplacée, les enfants sont répartis dans les autres classes. Et dans ce cas notre priorité est la sécurité et le bien-être de tous.

En ce qui concerne spécifiquement la situation à l'école, nous avons de la chance que cela soit une petite école donc nous sommes prioritaires sur les remplacements et cette année il y a eu au moins 80% de remplacement.

Communication quand il y a des problèmes avec le bus : Le bus est entièrement géré par le conseil départemental avec l'obligation pour la collectivité de fournir un accompagnant pour les élèves de maternelle. Cette accompagnatrice n'a pas plus d'information que les parents sur la venue ou non du bus ou sur son retard. En cas de difficulté il faut voir avec le conseil départemental (par exemple, pour les collégiens, le conseil départemental envoie un texto aux parents qui le désirent quand il y a un souci)

La présidente :

Séverine CORNUET



la secrétaire :

Stéphanie WICQUART

